

**FAi- A<sup>α</sup>**

Formation supérieure d'art  
en espace public

**Accroches en espace public :  
mettre un œuvre un spectacle avec  
des ancrages en espace public**

# Dossier pédagogique 2026

# Sommaire

|                                                                  |              |
|------------------------------------------------------------------|--------------|
| <b>Le stage</b>                                                  | <b>3</b>     |
| <b>Profil des stagiaires</b>                                     | <b>4</b>     |
| À qui est destiné ce stage ?                                     |              |
| Quels sont les prérequis ?                                       |              |
| Effectif                                                         |              |
| Accessibilité / handicap                                         |              |
| <b>Objectifs, compétences, contenus et programme pédagogique</b> | <b>5-6</b>   |
| Objectifs de formation                                           |              |
| Compétences visées                                               |              |
| Contenus                                                         |              |
| Déroulé pédagogique                                              |              |
| <b>Évaluation</b>                                                | <b>7-8</b>   |
| En amont                                                         |              |
| Pendant                                                          |              |
| Après                                                            |              |
| Assiduité                                                        |              |
| Moyens pédagogiques d'encadrement                                |              |
| <b>Formateurs</b>                                                | <b>9</b>     |
| <b>Informations pratiques</b>                                    | <b>10</b>    |
| <b>Partenaires</b>                                               | <b>11-12</b> |
| <b>La FAI-AR</b>                                                 | <b>13</b>    |

# Le stage

Le partenariat entre la FAI-AR, le CNAC et le Pôle de danse verticale de la Cie Retouramont se poursuit en 2026 avec un parcours de deux stages d'une semaine chacun, qui se distinguent et se complètent dans deux lieux différents : l'un au CNAC, à Châlons-en-Champagne, l'autre à la FAI-AR, à Marseille.

Pour expérimenter la verticalité en mouvement en milieu urbain, les participant·e·s ont la possibilité de choisir le parcours dans son intégralité ou l'une des deux semaines de formation, au choix.

Parcours #1 : Accroches en espace public : Mettre en œuvre un spectacle avec des ancrages sur architectures.

Parcours #2 : Danse verticale en espace public : pratiques chorégraphiques en 3 dimensions.

En cas d'inscription aux deux stages consécutifs, le tarif global pour le suivi des deux stages est de 3 000€ pour 10 jours et 70 heures de formation (soit 30% de réduction).

Ce stage s'adresse à des metteur·se·s en scène, chorégraphes, technicien·ne·s (...) travaillant à la création ou l'accueil d'un projet en espace public avec ancrages sur architecture. En s'appuyant sur les projets réels portés par les stagiaires, les formateurs s'attachent à détailler une cartographie complète des étapes nécessaires à la mise en place de tels projets et accompagnent individuellement chacun·e dans la définition d'un plan d'action pour le déploiement de son projet.

Chaque étape d'analyse et de planification est étayée et mise en exemple par l'étude de projets concrets mis en œuvre par la compagnie Retouramont, à la BNF François Mitterrand ou sur le Mont-Saint-Michel, ayant notamment nécessité des interactions avec une dizaine de services : juridique, sécurité, bâtiment, sûreté, architecte des bâtiments de France ...

Ce stage permet d'accompagner les participant·e·s sur tous les aspects de préparation et mise en œuvre, quelle que soit la discipline pratiquée au départ, en étant également ouvert aux profils purement techniques ou administratifs. Le programme est collectif mais des temps individuels entre les formateurs et les porteur·euse·s de projet sont prévus afin d'aller au plus près des problématiques et de s'appuyer sur les exemples de projets des participant·e·s.

Le travail s'effectue principalement à la table, sur des contenus théoriques et des études de cas pratiques. Une demi-journée est dévolue à des tests d'implantation technique sur sites.

|                                   |                                                     |
|-----------------------------------|-----------------------------------------------------|
| <b>DATES</b>                      | du 13 au 17 avril 2026                              |
| <b>DURÉE</b>                      | 5 jours - 35 heures                                 |
| <b>LIEU</b>                       | CNAC, Châlons-en-Champagne                          |
| <b>Date limite de candidature</b> | 13 mars 2026                                        |
| <b>FORMATEURS</b>                 | Fabrice Guillot et Olivier Penel<br>Cie Retouramont |

# Profil des stagiaires

## A qui est destiné ce stage ?

Ce stage s'adresse à des metteur·euse·s en scène, chorégraphes, technicien·ne·s, administrateur·rice·s travaillant à la création ou à l'accueil d'un projet en espace public avec ancrages sur des architectures. Il est possible de participer à ce stage en solo ou en binôme.

## Quels sont les prérequis ?

- Être majeur·e et maîtriser le français,
- avoir 2 ans d'expérience professionnelle,
- être impliqué·e dans un projet nécessitant des accroches en espace urbain, en cours de réflexion ou d'élaboration : ce projet sera utilisé comme support de mise en pratique tout au long de la semaine de stage. Pour faciliter la préparation, chaque stagiaire est tenu de transmettre une documentation ciblée (dossier artistique, technique, plans ou prototypes...) aux formateurs en amont du stage.

## Effectif

Effectif minimum : 7 participant·e·s

Effectif maximum : 12 participant·e·s

Au total, seuls 8 projets personnels supports pourront être étudiés. Merci de préciser si vous souhaitez participer à ce stage en solo ou en binôme.

## Accessibilité / handicap

La FAI-AR prend en compte les situations de handicap et fait tout son possible pour adapter les formations à vos besoins.

Si vous avez besoin d'un aménagement (formation, horaire, équipement, personnel spécifique...), merci de contacter Chantal Vasseur, notre référente handicap à l'adresse suivante : [accessibilite@faiar.org](mailto:accessibilite@faiar.org).

# Objectifs, compétences, contenus et programme pédagogique

## Objectifs de formation

- Identifier les contraintes techniques d'un projet avec accroches sur l'architecture
- appliquer la théorie à un exemple de projet,
- s'approprier la cartographie des étapes nécessaires à la mise en place d'un projet avec accroches en espace public.



*La partie concernant la sensibilisation à la sécurité ne constitue pas une formation professionnelle qualifiante.*

## Compétences visées

- Être en capacité de tenir un discours lié à l'ancrage d'un dispositif nécessaire à un projet artistique,
- savoir identifier les étapes liées à un projet avec accroches en architecture et analyser les compétences et ressources nécessaires à sa mise en œuvre.

## Contenus

- Les parties-prenantes d'un projet avec accroches en espace public ,
- les contraintes techniques et réglementaires,
- l'accroche : notion pratique d'effort, force de choc, coefficient de sécurité,
- le matériel et les techniques d'accroche,
- défendre son projet auprès des parties prenantes.

# 1

## Cartographie

En s'appuyant sur les projets du répertoire de la compagnie Retouramont, le programme débute par une cartographie des spécificités de mise en œuvre d'un projet impliquant des accroches en espace public.

Sont abordés successivement :

- La cartographie du projet,
- les enjeux de responsabilité,
- les contraintes techniques et réglementaires,
- les interlocuteur·rice·s impliqué·é·s, leurs enjeux et contraintes.

# 2

## Savoir-faire techniques

Déploiement des savoir-faire techniques nécessaires à la mise en œuvre d'un projet :

- L'installation en espace public : les contraintes d'ordre technique,
- l'accroche : notion pratique d'effort, force de choc, coefficient de sécurité,
- fabrication du projet : création, installation, matériel nécessaire,
- identifier les législations de référence et les certifications obligatoires pour mener à bien son projet.

# 3

## Construire et défendre son projet

Les participant·e·s sont amené·e·s à penser leur propre projet à partir des grilles de lecture transmises pendant la formation. L'accompagnement des formateurs, en groupe et en rendez-vous individuels, amène chaque participant·e à :

- Identifier des pistes de mise en œuvre technique réalistes,
- tester la faisabilité du projet lors d'un repérage en extérieur permettant une projection en conditions réalistes,
- construire un discours professionnel pour défendre son projet auprès des partenaires engagés.

# Évaluation

## En amont

En amont de la formation, l'examen du dossier de candidature est suivi d'un entretien téléphonique avec l'équipe pédagogique. Il permet de s'assurer de l'adéquation du stage aux besoins professionnels du/de la participant·e.

## Pendant

Le développement des compétences se fait grâce notamment à :

- La transmission d'informations théoriques par les formateurs,
- un travail de repérage en extérieur permettant de confronter les concepts clés abordés à un contexte réaliste,
- des entretiens individuels avec chaque stagiaire en cours de formation permettant d'individualiser le suivi des apprentissages.

En fin de stage, une présentation orale amène chaque participant·e à repenser et reformuler son projet en tirant parti des apprentissages. Elle constitue la base de l'évaluation réalisée par les formateurs.

## Après

En fin de formation, un bilan collectif et des retours individualisés à chaud permettent d'évaluer si les objectifs sont atteints.

L'évaluation individuelle des acquis de la formation est réalisée par l'équipe pédagogique (formateurs et organisateur), selon la grille d'évaluation de la FAI-AR. Le résultat de cette évaluation détermine la délivrance d'une attestation d'acquisition de compétences.

Un questionnaire complémentaire est adressé aux participant·e·s six mois après la formation, afin d'évaluer les acquis réellement tirés de la formation.



### Assiduité

Des feuilles d'émargement, signées chaque demi-journée par les participant·e·s et par les formateurs permettent le suivi d'assiduité.

L'annonce des objectifs quotidiens en début de journée et un bref bilan sur les éléments acquis et les questionnements soulevés en fin de journée, permettent le suivi de la progression pédagogique et de la réalisation du programme prévisionnel.

### Moyens pédagogiques et d'encadrement

**Moyen pédagogie :** Dossier et programme pédagogiques remis aux stagiaires en amont du stage ; bibliographie, références internet, dossier sur la sécurité, dossier documentaire communiqué aux stagiaires en fin de formation ; accès à Internet, accès à une imprimante et à du petit matériel de bureau.

**Moyens techniques :** 1 salle de cours collective et 2 autres salles pour les entretiens, salle de pratique du CNAC.

Encadrement : 2 formateurs, 1 responsable pédagogique, 1 chargée de production.



# Formateurs

## **Fabrice Guillot**

### ***Directeur artistique - Cie Retouramont***

Depuis 30 ans au sein de la compagnie Retouramont, Fabrice Guillot s'est plongé dans la recherche d'une écriture chorégraphique singulière. Sa pratique de l'escalade à haut-niveau lui a ouvert l'infinie diversité des mouvements nés de l'adaptation au rocher. Parcourir une voie, c'est trouver les placements, les rythmes, l'état intérieur, la respiration...

Son écriture chorégraphique est empreinte de cette expérience transposée à la ville ouvrant sur lecture inédite des espaces dans lesquels il s'engage avec une recherche gestuelle liée une corporalité du mouvement utile.

Il rencontre Bruno Dizien et Laura de Nercy et devient interprète de la compagnie Roc In Lichen. Il accompagne ensuite Kitsou Dubois dans ses explorations chorégraphiques et collabore avec plusieurs artistes, notamment Antoine Le Menestrel, Ingrid Temin et Geneviève Mazin, Mourad Merzouki.

En tant que chorégraphe avec la compagnie Retouramont, il ouvre de multiples champs d'exploration : des espaces publics aux sites naturels, aux architectures contemporaines et patrimoniales... La notion d'invention d'agrès est la base du travail de Fabrice Guillot, qui l'amène à travailler en trois dimensions avec sculpteurs, danseurs et circassiens.

## **Olivier Penel**

### ***Directeur technique et regard extérieur scénographie - Cie Retouramont***

Passionné par l'escalade, il expérimente beaucoup le travail sur cordes. En 1992 il obtient un BESS d'escalade et travaille comme moniteur d'escalade et, occasionnellement, comme rigger pour la Cie Retouramont. Il devient chef d'équipe pour travaux sur cordes. En 2007, il obtient le diplôme d'architecte DPLG et exerce son métier en libéral. Depuis 2017 il intègre la Compagnie Retouramont pour laquelle il assure désormais le rôle de directeur technique. Son expertise dans l'installation scénique et en tant qu'architecte l'amène à jouer un rôle important dans la scénographie et la mise en scène de l'espace pour les spectacles de la compagnie.

# Informations pratiques

**DATES** Du 13 au 17 avril 2026

**LIEU** CNAC, Chalon-en-Champagne

**COÛT DU STAGE** 2 100 euros TTC

*En cas d'inscription aux deux stages consécutifs  
« Danse verticale en espace public », le tarif global  
pour le suivi des deux stages est de 3 000 € TTC*

## Contactez-nous

### Formation Continue

**Mail** : [formation.continue@faiar.org](mailto:formation.continue@faiar.org)

**Téléphone** : +33 (0)4 91 69 74 67

**Adresse** : FAI-AR, La Cité des arts de la rue, 225 av. Ibrahim Ali,  
13015 Marseille

**Site web** : [www.faiar.org](http://www.faiar.org)

### Candidature

Candidature en ligne jusqu'au 13 mars 2026

En cas de demande de financement à un OPCO, le dossier de financement doit être déposé au plus tard un mois avant la date du début de stage.

Procédure de candidature :

- Candidature en ligne sur le [site internet de la FAI-AR](#),
- entretien téléphonique avec l'équipe pédagogique pour évaluer la pertinence du choix de formation,
- envoi d'un mail de prise en compte de la candidature, comprenant un devis, de la part de l'équipe pédagogique.

Une fois le devis réceptionné par le-la candidat-e, celui-celle-ci doit procéder à sa demande de financement, le cas échéant.

### Financement

Les frais pédagogiques peuvent être pris en charge par les organismes financeurs de la formation professionnelle (AFDAS et autres), France Travail, le plan de formation de l'employeur, etc.

Après avoir reçu l'inscription au stage, la FAI-AR adresse un devis au-la stagiaire qui pourra entamer les démarches adéquates.

Pour prétendre à une prise en charge des frais pédagogiques :

- Vérifiez vos possibilités de financement,
- retirez auprès de la FAI-AR les documents requis,
- constituez et déposez votre demande en veillant à respecter les délais.

### Sélection

L'équipe pédagogique effectue une sélection des candidat-e-s sur la base :

- Des critères pédagogiques liés au bon déroulement du stage (mixité, homogénéité des profils, priorité donnée aux binômes...),
- des possibilités de financements,
- de la date de candidature (priorisée par ordre d'arrivée).

La participation au stage est confirmée une dizaine de jours avant le début du stage par mail.

L'inscription définitive est confirmée lorsque :

- L'équipe pédagogique a validé la participation du-de la stagiaires,
- l'accord de prise en charge et le devis de formation signé ont été communiqué à la FAI-AR.

### Difficultés et réclamation

Si le-la participant-e rencontre des difficultés pendant le stage, il-elle pourra solliciter la responsable pédagogique afin d'étudier ensemble la situation et permettre une résolution satisfaisante de la situation.

Contact : [formation.continue@faiar.org](mailto:formation.continue@faiar.org)

# Partenaires

## **CNAC | Centre national des arts du cirque**

Châlon-en-Champagne  
[www.cnac.fr](http://www.cnac.fr)



Le Centre national des arts du cirque de Châlons-en-Champagne est un établissement supérieur de formation et de recherche de référence internationale, créé en 1985 par le ministère de la Culture et de la Communication. Plus de 300 artistes en sont issus. Ils sont aujourd'hui des acteurs majeurs du cirque contemporain. Le Cnac a pour ambition d'être à la pointe de l'innovation pédagogique, artistique et technique, pour se mettre plus encore au service de ses étudiants, des chercheurs et professionnels du cirque et, plus largement, du spectacle vivant.

Les missions du Cnac :

L'école supérieure des arts du cirque délivre un diplôme national : le Dnsp (diplôme national supérieur professionnel), ainsi qu'une cellule d'insertion professionnelle avec le spectacle collectif de fin d'études et l'accompagnement personnalisé des étudiants sortants.

La formation tout au long de la vie (lifelong learning) avec la formation continue des professionnels du spectacle vivant, la formation de formateurs, le diplôme d'État de professeur de cirque et la validation des acquis de l'expérience (VAE).

Un centre de documentation et de recherche, pôle associé de la Bibliothèque nationale de France/BnF, ouvert au public (professionnels, scolaires, chercheurs confirmés) disposant d'une unité de production audiovisuelle.

## **Pôle de danse verticale**

Charenton-le-Pont  
[www.retouramont.com/pole-de-danse-verticale/](http://www.retouramont.com/pole-de-danse-verticale/)



Le pôle de Danse Verticale affirme son originalité en rassemblant dans un lieu unique toutes les disciplines innovantes en plus des ateliers de danse verticale. Il élargit aussi ses lieux de pratique avec les arbres du bois de Vincennes et des murs en extérieur pour explorer les altitudes. Fort de son expérience sur trois saisons, le pôle propose cette année de nouvelles disciplines émergentes de la verticalité, venant des Etats-Unis, de la Thaïlande, du Costa Rica...

## Compagnie Retouramont

Charenton-le-Pont

[www.retouramont.com](http://www.retouramont.com)



Pionnière dans la pratique de la danse verticale, la compagnie Retouramont est reconnue par la profession comme la référence dans la discipline.

La compagnie ne s'arrête pas à une discipline, elle mêle des arts différents dans un territoire donné pour construire une œuvre singulière. La ville lui offre une variété incroyable de terrains de jeu et de création du mouvement. Elle s'empare de ses espaces et de ses bâtiments de manière chaque fois renouvelée. Des monuments historiques (église Saint-Eustache, abbaye du Mont-St-Michel, Château de Vincennes...) aux bâtiments les plus modernes (gratte-ciels de Singapour, tours d'habitations etc.), la compagnie sait s'adapter aux différents bâtiments et matériaux. Grâce à son expertise et son espace de formation – lieu de résidence artistique « Le Pôle de Danse Verticale », elle conseille aujourd'hui des compagnies souhaitant intégrer de la verticalité dans leurs propositions artistiques.

Depuis 2014, elle est également leader du Vertical Dance Forum, un réseau composé de 7 chorégraphes spécialisés en danse verticale en Europe et au Canada. L'objectif : engager une réflexion sur la pratique de la danse verticale dans le but de renforcer leurs capacités et promouvoir la discipline auprès d'un large public et des institutions. Des rencontres thématiques, ateliers, colloques et recherches scientifiques sont menées par le réseau à travers l'Europe et le Canada. Ce projet est soutenu par Europe Créative, programme de l'Union Européenne (2017-2019).

# La FAI-AR

## Une structure de référence pour l'art en espace public

La FAI-AR est l'établissement de référence en matière de formation artistique en espace public. Elle anime un cycle de formation supérieure destiné à des artistes qui souhaitent développer leurs capacités à créer et à porter des productions artistiques en espace public. La FAI-AR anime par ailleurs des stages de formation continue, des masterclasses et un MOOC (plateforme de cours gratuits en ligne), qui s'adressent à un public d'artistes, de technicien-ne-s, d'opérateur-ice-s culturel-le-s, d'agents de collectivités ou de professionnel-le-s de l'urbain qui souhaitent développer des compétences dans la mise en oeuvre ou l'accompagnement de projets artistiques hors les murs.

Ouverte à tout le spectre de la création contemporaine, la FAI-AR entend stimuler les écritures innovantes, hybrides et transdisciplinaires. Elle est un acteur majeur du renouveau de la création artistique en espace public. Elle place l'expérimentation et la recherche au coeur de sa pédagogie. Sa démarche pratique et itinérante intègre l'ensemble des dimensions géographiques et sociopolitiques que recouvre la notion d'espace public. L'école est liée sans exclusive aux pratiques relevant des arts de la rue et de l'espace public, des démarches situées, des arts contextuels, des écritures de territoires, du théâtre du paysage, des arts en commun, des esthétiques relationnelles, etc.

L'objectif de la FAI-AR est de poursuivre le travail de formation de haut niveau, d'encourager les passerelles transdisciplinaires (arts, sciences, urbanisme, écologie et environnement), de veiller à l'insertion professionnelle de ses étudiant-e-s, et de produire des recherches et des ressources qui permettent d'approfondir et de diffuser son expertise.

Soutenu  
par



VILLE DE  
MARSEILLE

